

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 44 (1936)
Heft: 3

Artikel: Voyage d'une princesse française en Suisse romande (1826)
Autor: Maugny, Comte de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-34304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voyage d'une princesse française en Suisse romande (1826).¹

Avant de commencer cette modeste causerie, qui certainement ne vous apprendra rien de bien nouveau, laissez-moi tout d'abord remercier la Société d'Histoire de la Suisse romande et son président, pour le grand honneur qu'ils m'ont fait en me demandant de prendre la parole, aujourd'hui, devant vous.

N'étant ni écrivain, ni orateur et encore bien moins un savant, je n'attribue cette distinction flatteuse qu'au grand intérêt que je porte à votre société, à vos travaux et à l'affection toute particulière qui m'attache à votre beau pays.

La duchesse Marie-Amélie d'Orléans, dont je vais vous décrire les impressions de voyage, avait, en 1826, 44 ans. Elle était fille de Ferdinand IV, roi des Deux Siciles, et de Marie-Caroline, archiduchesse d'Autriche : elle était par conséquent la propre sœur de l'infortunée Marie-Antoinette et de la reine Marie-Christine, femme de Charles-Félix, roi de Sardaigne. Elle avait épousé en 1809, à Palerme, le duc d'Orléans qui, devenu roi des Français en 1830, régna sous le nom de Louis-Philippe I.

Très instruite, parlant l'italien, le français, l'espagnol, l'allemand, l'anglais et le latin, cette princesse tenait, depuis l'âge de 17 ans, un journal écrit en italien, où elle

¹ Causerie prononcée par le Comte de Maigny, le 3 octobre 1934, à Nyon, devant la Société d'Histoire de la Suisse romande.

relatait les moindres événements de sa vie. Ce journal forme une vingtaine de volumes, classés par années et traduits en français par les soins de S. A. R. Madame la duchesse de Vendôme, qui a eu la bonté de me le communiquer et de m'autoriser à y puiser ce qui pouvait intéresser nos deux pays.

C'est donc le jeudi 22 juin 1826 que la duchesse d'Orléans, accompagnée de son auguste époux, de ses enfants et d'une suite nombreuse, quitte Paris à minuit, dans une voiture à 12 places, suivie de deux autres voitures, qui vont l'emmenner à travers le centre de la France, vers Lyon et la Suisse jusqu'au Lac Majeur et Chambéry, où elle est invitée par son beau-frère Charles-Félix et sa sœur Marie-Christine. Comme dans tout voyage qui se respecte, on casse, en cours de route, une ou plusieurs roues, on verse, on arrache un arbre dans un tournant trop étroit, mais on arrive quand même le 15 juillet dans la soirée à Versoix, d'où, dit la princesse, on a « une vue incomparable sur le lac dont le calme et la couleur azurée m'ont rappelé la Méditerranée et le golfe de Naples ».

A huit heures du soir, on s'arrête au château de Coppet qui était alors habité par le baron de Staël, fils de la baronne de Staël-Hœlstein, née de Necker, par la duchesse de Broglie, dont une fille devint la mère du comte d'Haussonville, de l'Académie française, et par le jeune de la Rocca, dont le précepteur était un de vos compatriotes, Jacob-Frédéric Lullin de Châteauevieux, né à Genève en 1772, mort en 1842, qui fut membre du Conseil représentatif de la République de Genève, et un agronome et écrivain distingué.

Le jeune de la Rocca était le fils de M^{me} de Staël, né d'un second mariage qui avait été contracté secrètement en 1812.

Le lendemain matin, la duchesse d'Orléans visite le château et le parc. Le château, dit la princesse, « est placé sur une hauteur qui domine le lac, la maison est grande, commode, mais ancienne ». Il y a de beaux meubles et la duchesse admire le beau portrait de M^{me} de Staël par Ingres et cet autre de Vigée-Lebrun où elle est représentée en Corinne, assise sur le rocher de Misène, un turban sur la tête et une lyre à la main.

Un petit enfant de la famille de Broglie, couchant quelques années plus tard dans la chambre où était ce portrait, se réveilla en sursaut et se mit à pleurer en appelant sa mère : « Maman, maman, venez vite, j'ai peur », et montrant de son petit doigt le portrait de M^{me} de Staël, en Corinne : « Coupez vite tête à vieux Turc » ; c'était sa grand'mère. Avouez que cet âge est sans pitié.

Dans le parc, à peu de distance de la maison, la duchesse s'arrête devant les deux mausolées où reposent le baron et la baronne de Necker.

On dit — et le propos m'a été rapporté par le comte d'Haussonville lui-même — qu'en 1815, lors du passage des Russes sur votre territoire, ces derniers ayant appris, on ne sait comment, que ces deux corps étaient conservés dans de l'alcool, ne purent résister à la tentation et burent tout l'alcool. Ils respectèrent heureusement les corps et MM. de Broglie et de Staël les firent enterrer, à la même place, sous les mausolées qui les contenaient.

On se rendit ensuite à Pregny, propriété d'une grande beauté et d'une grande élégance, appartenant à M. Saladin, riche bourgeois de Genève. De là, la princesse alla chez la duchesse de Clermont Tonnerre, qui habitait le « Boccage ». Cette propriété était autrefois à la famille de Sellon et appartient actuellement à M. Scott. Une grande réception y fut donnée en l'honneur des hôtes

princiers : on dansa tard dans la nuit et tout se termina par un allegro bernois endiablé.

Le lendemain, nous retrouvons la princesse Marie-Amélie à Genève. Elle trouve la ville ancienne, triste et n'y voit pas de belles constructions, mais ce qui l'enthousiasme, c'est le Rhône et sa belle couleur et la maison de M. et M^{me} Eynard.

Bâtie en 1818, par Gabriel Eynard, dit le Philhellène, cette demeure de style italien contient de belles peintures des frères Vacca et un petit théâtre aux sièges de bois de figuier. Elle se trouve au fond de la promenade des Bastions et appartient aujourd'hui à la ville de Genève.

En rentrant, la duchesse passe et repasse sur un pont de fils de fer, car vous aviez alors à Genève un pont suspendu, qu'on appelait le pont des Tranchées et qui fut le premier de ce genre en Europe. Il fut construit en 1823 par l'ingénieur Dufour, à son retour d'Amérique. En 1826, on en construisit un autre qui reliait le bastion du Cendrier aux Pâquis. Ils furent démolis, l'un en 1855 et l'autre en 1860.

Je laisse ici la parole à la princesse Marie-Amélie pour nous décrire ses impressions sur sa première traversée en bateau à vapeur :

« Rentrés à Coppet, le dîner a lieu immédiatement et nous nous sommes embarqués sur le bateau à vapeur « Le Léman ». C'était la première fois que je montais sur un vapeur et je n'étais pas très rassurée. Au début, le vent étant assez fort, le bateau était très agité. M^{me} la duchesse de Broglie en fut si incommodée qu'elle faillit accoucher. Mais le vent étant tombé, nous avons fait une traversée délicieuse jusqu'à la pointe d'Yvoire. Sur le bateau à vapeur, il faut faire bien attention de ne pas se mettre au milieu, afin d'éviter la chaleur de la machine,

qui est insupportable, ainsi que la fumée et l'odeur de l'huile chaude. Quand le bateau est arrêté, le bruit causé par l'échappement de la vapeur est très effrayant et produit de l'inquiétude. »

Vous voyez que depuis cette époque, on a fait quelques progrès et que même la fumée va disparaître sur vos bateaux, avec les nouvelles installations électriques.

« Retour charmant au clair de lune, qui embellissait encore ces rives délicieuses. »

Vous croyez peut-être que cette journée, commencée à 6 heures du matin est terminée, pas du tout. En arrivant à Coppet à 9 heures, nous recevons le Syndic du pays de Vaud [?], venu pour nous complimenter. M. et M^{me} Lavie, M. Dumont, M. et M^{me} de Chateauvieux, M. Boustell. Le lendemain 18, on croit rêver, car c'est à 4 heures du matin que la famille princière d'Orléans dit adieu et remercie la bonne duchesse de Broglie de son accueil si simple et si aimable et quitte Coppet en trois calèches pour Lausanne. La matinée était superbe et sans nuages et on ne pouvait voir de coup d'œil plus magnifique que le lever du soleil sur le lac.

Nous visitons en passant Nyon, le château du bailli, haut perché et rébarbatif, nous nous arrêtons devant Prangins, vaste demeure de Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon, puis devant Allaman, propriété de M. de Sellon. A cette époque, les familles de Sellon et Saladin étaient de vrais marquis de Carabas qui possédaient des propriétés partout où on portait les yeux.

Nous sommes à Lausanne à 9 heures et allons de suite à la promenade de Montbenon qui «est magnifique, tant par sa situation que par le spectacle étonnant qu'on a sur les montagnes et sur le lac. La ville est petite, on y monte et on y descend toujours. Nous déjeunons à l'hôtel du

Lion d'Or, rue de Bourg. Son enseigne est un lion de chêne, tenant dans ses griffes une enseigne en fer forgé. Nous y sommes admirablement traités. »

Cet hôtel fut en effet considéré longtemps comme le meilleur de Lausanne : Joseph II, les impératrices Joséphine et Marie-Louise, la reine Hortense, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et ses fils y passèrent tour à tour.

Il cessa d'être un hôtel en 1843, mais le bâtiment existe toujours.

Après déjeuner, nous visitons le Jardin, propriété appartenant à M. de Langallerie, qui était un vieillard quiétiste et grand partisan des idées de M^{me} Guyon. Cette campagne ravissante, au parc magnifique, est située au-dessus de Lausanne, dans le quartier de la Barre. Ce parc fut créé par le littérateur et botaniste Lanteyres. A sa mort, cette propriété fut acquise par Charles Gentils de Langallerie, fils de l'ami de Voltaire. Ce Charles, qui naquit en 1751 et mourut en 1835, l'embellit de statues antiques. Il avait 75 ans quand il fit les honneurs de sa propriété à la duchesse.

« Du Jardin nous descendons à la Tour d'Ouchy, où nous nous embarquons à nouveau sur le Léman, pour Chillon, prison d'Etat, qui est bien délabrée et sinistre. » M. Naef n'avait pas passé encore par là.

« Nous touchons la colonne et l'anneau où fut enchaîné Bonivard, ce lieu est rendu célèbre par le beau poème de Lord Byron. »

Vous savez, sans doute tous, que c'est Bonivard qui légua à la ville de Genève, en 1570, sa bibliothèque et ses écrits, et que ce legs fut l'embryon de la célèbre bibliothèque de cette ville.

« Nous regagnons nos calèches et entrons à Aigle, dans

le Valais, par une route encaissée entre deux chaînes de montagnes. »

« Au fond de la vallée, le Rhône court tel un torrent impétueux. Au loin, le Mont-Blanc domine de sa blancheur toutes les chaînes de montagnes [?]. A Bex, nous changeons de chevaux. La vallée va en se resserrant jusqu'à St-Maurice où on passe une porte, placée sur un pont fortifié. Un peu plus loin, c'est un pont, datant des Romains, et fort étroit. Nous traversons plusieurs fois le Rhône sur de petits ponts de bois, dont les planches mal assemblées dansent sous les pieds des chevaux.

» Cette journée, commencée à 4 heures du matin, se termine à Martigny à huit heures du soir, après avoir parcouru soit en bateau, soit en voiture, soit à pied, plus de 150 kilomètres. »

Il faut avouer qu'on avait alors une rude santé, des membres d'acier et une endurance à toute épreuve, qui nous font bien envie aujourd'hui.

Le voyage du duc et de la duchesse d'Orléans se poursuit ainsi, jusqu'au lac Majeur, sans incidents bien marquants. On reprend, par la même route, le chemin du retour jusqu'à Port-Valais où, le 23 juillet, nous retrouvons avec joie le délicieux et inoubliable lac Léman.

Par une superbe allée de châtaigniers, nous arrivons à St-Gingolph qui est un beau village, dont la moitié dépend du pays du Valais et l'autre du royaume de Sardaigne. Sur la place publique les carabiniers sardes et les gendarmes du roi nous attendaient pour nous escorter jusqu'à Douvaine.

A 5 heures, nous passons sous les murs de Genève et à 6 heures sommes à Carouge, charmante petite ville, cédée par la Savoie à la Suisse.

Ne voulant pas abuser de vos instants précieux, je

ferme ici le journal de la duchesse d'Orléans, mais non sans vous avoir rapporté cette phrase qu'elle écrivait au baron de Staël, dès son arrivée à Chambéry : « J'emporte un souvenir enchanteur et impérissable de cette belle et chère Suisse, que nous avons traversée ensemble. »

Il y a plus de cent ans que ces lignes ont été écrites et je suis persuadé que le touriste qui séjourne aujourd'hui dans votre beau pays emporte en le quittant les mêmes visions et les mêmes impressions, en y ajoutant le souvenir ineffaçable de votre accueil si amical et de votre si fraternelle et si légendaire hospitalité.

Comte de MAUGNY.

Encore l'inscription du château de Colombier sur Morges.

M. Léon Montandon veut bien me signaler une lettre de Frédéric Du Bois de Montperreux à Ferdinand Keller, datée de Peseux, 18 et 23 septembre 1846, et qui m'avait échappé. (Voir : *Lettres de Frédéric et Thérèse Du Bois de Montperreux adressées à Ferdinand Keller, publiées par Léon Montandon, Extrait du Musée Neuchâtelois, années 1926-1933, Neuchâtel, 1933, in-8°, p. 52-53.*) Dans cette lettre, Frédéric Du Bois raconte qu'après la réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande à Yverdon (le 26 août 1846), il s'est rendu à Colombier sur Morges avec Louis Vulliemin et Eusèbe-Henri Gaullieur, à la recherche de vestiges de l'époque de la reine Berthe. Il donne une lecture tout à fait correcte de l'inscription « gravée sur la porte de la tour d'honneur » du château (St-Jean XVIII, 8). Il considère ce texte comme la devise